

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 56 (1930)
Heft: 2

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

passer par les compteurs sous un débit d'environ un cinquième à un dixième de la capacité de ceux-ci; ces conditions s'accroissent encore dans toutes les installations qui utilisent de nombreuses lampes en veilleuse: théâtres, hôpitaux, églises, etc... Les appareils à faible consommation se sont d'ailleurs multipliés en ces dernières années, causant un sérieux préjudice aux distributeurs d'énergie par suite du manque de sensibilité des compteurs en usage. Il importe donc que les constructeurs orientent leurs études vers l'accroissement de la sensibilité et que les distributeurs fassent un choix judicieux des compteurs, leur donnent une affectation rationnelle et en établissent un contrôle sérieux.

L'ouvrage de M. Tartinville étudie les imperfections des compteurs et les facteurs influant sur leur exactitude, indique les procédés indispensables de vérification, de réglage et de contrôle, souligne les conséquences des erreurs de montage et les incidents possibles en cours d'exploitation. Il signale les fraudes et les moyens d'y remédier, donne des règles précises sur l'organisation d'un service de compteurs dans une société de distribution, sur le choix des compteurs, leur pose, leur entretien. Il examine enfin les compteurs spéciaux et les différents systèmes de tarification.

Statistique du matériel roulant des chemins de fer suisses. Etat fin 1928. — Publié par le Département fédéral des postes et des chemins de fer. — En vente au secrétariat du dit Département. — Fr. 10.

«**Evitons les accidents**». **Petit almanach pour 1930.** Elaboré par M. le professeur de *Gonzenbach*, à Zurich, *M. Pontelli*, ingénieur, à Zurich, *M. le pasteur Rudolf*, à Zurich, et plusieurs représentants autorisés de l'industrie, sur la base des expériences faites. — Editions Ott, à Thoun.

On trouvera dans cet opuscule les indications précises et réellement nécessaires touchant la manière de s'organiser pour empêcher à l'atelier, dans la rue ou chez soi les accidents de se produire.

CARNET DES CONCOURS

Concours d'idées pour l'étude d'un projet du nouveau Bâtiment aux Voyageurs, à Neuchâtel.

La Direction du 1^{er} Arrondissement des C. F. F. ouvre un concours d'idées restreint entre les architectes suisses, domiciliés avant le 1^{er} janvier 1928 dans le canton de Neuchâtel et les architectes d'origine neuchâteloise domiciliés hors du canton, en Suisse ou à l'étranger, pour l'étude d'un projet du nouveau Bâtiment aux voyageurs à Neuchâtel.

Termes: 31 mai 1930.

Jury: MM. *Guinchard*, conseiller communal, directeur des travaux publics de la Ville de Neuchâtel, à Neuchâtel; *G. Epitoux*, architecte, à Lausanne; *Ed. Fatio*, architecte à Genève; *Ch.-H. Matthey*, architecte, Intendant des bâtiments de l'Etat, à Neuchâtel; *Th. Nager*, architecte de la Direction générale C. F. F. à Berne. — Suppléants: MM. *Amaudruz*, ingénieur en chef C. F. F., à Lausanne; *Taillens*, architecte C. F. F., à Lausanne.

Récompenses: Une somme de 11 000 francs est mise à la disposition du jury pour attribuer, à son gré, des primes aux meilleurs projets, le nombre des prix attribués ne pouvant toutefois dépasser 5. Une somme de 2000 francs est en plus destinée à des achats éventuels.

Concours d'idées pour l'établissement du plan d'extension de la ville de Morat.

19 projets présentés.

1^{er} rang (3000 fr.): MM. *A. Lerch*, architecte à Lausanne, et *M. Bonnaz*, géomètre officiel à Morges.

2^{me} rang (1500 fr.): *Société des Dessinateurs et Techniciens du Canton de Vaud*, à Lausanne.

3^{me} rang (1000 fr.): MM. *Genoud* et *Cuony*, architectes à Fribourg, et *Beda Hefti*, ingénieur à Fribourg.

4^{me} rang (800 fr.): MM. *L. Dumas*, architecte à Clarens, et *M. Gardiol*, ingénieur à Vevey.

5^{me} rang (700 fr.): *M. W. Schürch*, architecte à Bienne.

Les projets sont exposés à l'Hôtel de Ville de Morat jusqu'au 27 janvier 1930, de 9 h. à midi et de 13 h. à 16 h.

Concours pour le Casino-Kursaal de Lugano.

Ensuite de l'absence d'un des membres du jury, le jugement n'interviendra qu'à la fin de février.



ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 — Telefon: Seinau 25.75 — Telegramme: INGENIEUR ZÜRICH

Gratuit pour tous les employeurs.

Emplois vacants :

Maschinen-Abteilung.

17. *Ingenieur* oder *Techniker* zur Inbetriebsetzung von Abfüllmaschinen für Liköre und Weine und Ausbildung des Bedienungspersonals. Offerte in französ. Sprache. Französ. perfekt, italien. und engl. erwünscht. Gesellschaft an der Riviera. (Schweizermeldung).

21. *Chimiste* capable et expérimenté pour Laboratoire de docteur. Canton de Vaud.

27. *Tücht. Maschinen-Techniker* für Kalkulation und Entlastung des Direktors. Dauerstelle. Baumaschinenfabrik Belgien (Schweizerleitung). Franz. erw.

29. *Zuverläss. Techniker* zur Vertretung des Chefs (Schweizer) Alter 30—35 J. Leitung der Werkstatt, erfahren im Ventilatorenfach und Rohrleitungen. Kalkulationen, flämische, holländ. od. französ. Sprache erforderl. Baldmögl. Ventilatoren- und Rohrleitungsfabrik Belgien.

31. *Junger Ingenieur* oder *Techniker* zur Ausarbeitung von Projekten u. Offerten für Dampfturbinen und Zentralen. Spanien. Spanisch nicht erforderlich.

41. *Technicien* pour chauffage central, expérimenté et spécialisé dans l'installation du chauffage central à distance. Genève.

969. *Technicien* chef d'atelier, énergique, ayant pratique et connaissances modernes pour diriger fabrication de grosse ferronnerie et boissellerie avec scierie (forces électrique et hydraulique). Personnel de 30 à 40 ouvriers. Suisse romande.

Bau-Abteilung.

20. *Jüng. Bau-Ingenieur* guter Eisenbetonstatiker und sauberer Zeichner. Daneben ev. Feldaufnahmen und kl. Bauleitungen im Strassenbau auf Frühjahr 1930. Graubünden.

24. *Bau-Ingenieur* od. *Techniker* mit mehrjähr. Praxis in Eisenbetonkonstrukt. Ing. Bureau Zürich.

32. *Technicien* bon dessinateur ayant la pratique des travaux du bâtiment. Bureau d'architecte bords du Léman suisse.

34. *Bau-Ingenieur* für armiert. Beton-Bureautätigkeit, Praxis auf d. Gebiet erwünscht. Perfekt französ. Baldmögl. Nordwestschweiz.

44. *Tücht. Bautechniker* mit Bureau- und Bauplatzpraxis. Deutsch und französ. erford. Baldmögl. Baugeschäft Kt. Freilurg.

46. *Conducteur de travaux* dipl. spécial. dans l'exécution de travaux en béton armé. Compagnie belge, siège Congo.

1432. *Jüng. selbständ. Bau-Ingenieur* (Statiker) mit mehrjähr. Bureaupraxis im Eisenbetonbau, für selbständ. Dauerstellung. deutsch und französ. Ing. B. Zurich.

1460. *Tüchtiger Ingenieur* selbständ. Eisenkonstrukteur mit Erfahrung im Bau von Gittermasten und Freilufstationen. Baldmögl. Schweiz.

54. *Ingenieur* qualifié parlant le français, très expérimenté, parfaitement au courant des études du béton armé et des travaux hydrauliques, pour poste de Chef de service, siège social d'entreprises à Paris. On demande liste complète des références, prétentions. France. Ing. possédant le diplôme E. P. Z. et ayant une pratique d'une dizaine d'années environ.

1476. *Jeune dessinateur-projeteur* pour bureau d'ingénieur (béton armé) Canton de Fribourg. Eventuellement technicien diplômé débutant désirant être initié au béton armé. Occasion d'apprendre le français.

1516. *Jeune ingénieur ou technicien* ayant 1-2 ans de pratique des chantiers, pour surveillance trav. hydraul. en France. Entrée en service 15 février 1930.